

Embargo:
mardi 29 avril 2003
10h30



Seul l'exposé prononcé fait foi

Conférence de presse annuelle d'economiesuisse du 29 avril 2003

La formation, la recherche et la technologie (FRT) : les piliers de l'avenir

Remarques préliminaires de Rudolf Walser, membre de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Il est connu qu'une hausse des dépenses de formation ne se traduit pas automatiquement par une amélioration du capital humain, de la productivité et une progression de la croissance économique. Les relations entre les dépenses de recherche privées et publiques et la croissance sont, elles aussi, complexes. Cependant, il est indubitable qu'un système de formation et de recherche performant – à l'instar de systèmes financier et fiscal favorables à l'innovation – est un facteur déterminant de la croissance économique. Ce dernier gagnera encore en importance avec le bouleversement des structures économiques; cela s'avère plus particulièrement pour la formation de troisième cycle qui soutient la capacité d'innovation de l'économie. Même si l'argent n'est pas tout dans la formation, la recherche et la technologie, la Suisse ne pourra continuer d'exister en tant que lieu de formation, de recherche et site économique si les pouvoirs publics ne mettent pas suffisamment de moyens à la disposition de ces domaines. Ce faisant, on ne peut échapper à la question de savoir comment il serait possible d'impliquer davantage le secteur privé dans le financement de la formation tertiaire. Enfin, les structures du système scientifique doivent naturellement rester souples afin d'accroître l'efficacité et la compétitivité et rester ouvertes pour favoriser la coopération et les initiatives de réseau volontaires dans la recherche appliquée et le développement. Un système de hautes écoles peut disposer d'un mode financement idéal, mais il doit être élaboré de manière sensée sur le plan économique.

L'ordre du jour de la session spéciale des Chambres qui se tiendra à la début mai prévoit des délibérations sur le message FRT par lequel le Conseil fédéral demande un crédit cadre de 17,3 milliards de francs. Le message a été élaboré sur la base d'un plan financier de la

Confédération optimiste. Depuis, les perspectives des finances fédérales se sont considérablement assombries. Compte tenu du changement de la donne, l'économie évalue le message FRT sur la base des prémisses suivantes :

1. Les hautes écoles universitaires, pilier du système de recherche suisse, doivent rester attrayantes au niveau international.
2. Les hautes écoles spécialisées remplissent une fonction importante dans le système des hautes écoles du fait de l'accent mis sur la pratique et sur les applications possibles de la science.
3. Le système de formation professionnelle dual constitue une porte d'entrée importante vers la vie active.
4. Il faut accélérer la mise en œuvre et la valorisation du savoir et renforcer les PME en tant que catalyseur de l'innovation.

Si, selon la volonté de la CSEC-N, le blocage des crédits devait s'appliquer également aux domaines FRT, malgré leur caractère prioritaire, pour éviter de menacer la stratégie d'assainissement du Conseil fédéral, la ventilation des économies serait déterminante. Le volume de crédit concerné par la mesure représente 480 millions de francs au total pour la période de 2004 à 2007. Nous partons du principe que le blocage des crédits sera appliqué à tous les domaines et pas uniquement aux domaines FRT. Nous nous opposerions fermement à une telle mesure. Dans la mesure où l'on admet les prémisses ci-dessus en tant que ligne de conduite, les domaines ci-après devraient, si possible, être épargnés, surtout dans l'éventualité d'un deuxième programme d'économies :

- le financement de la formation professionnelle,
- les crédits pour le domaine des EPF,
- les crédits pour les hautes écoles universitaires, y compris les contributions à la formation,
- le financement des hautes écoles spécialisées,
- les contributions au Fonds national suisse (hors programmes nationaux de recherche – PNR),
- le financement de l'activité de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) à l'échelle nationale et internationale,
- les contributions à la recherche expérimentale et appliquée dans le domaine du cancer ainsi que la recherche dans les domaines de l'électronique, de la micro-technique et de la méca-électronique (Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), IMP).

Cela implique nécessairement de limiter les exigences dans d'autres domaines et d'optimiser l'efficacité. Il est donc indispensable d'élargir le point de vue et de prendre aussi en considération la politique en matière de formation et de recherche, qui ne fait pas l'objet du message FRT.

- Economiser, conformément aux propositions du Conseil suisse de la science et de la technologie (dans certains instituts de recherche et dans le dialogue entre la science et la société), renoncer aux maisons suisses. 25 mio.fr
- Réduire le nombre de nouveaux postes créés à 10 au maximum, réservés surtout à la formation professionnelle et à la CTI. ~ 13 mio.fr.
- Augmenter les contributions de base des hautes écoles cantonales et renoncer aux contributions liées à des projets (71 millions de francs) et à des relais de transfert des technologies et des plates-formes d'information centraux dans le domaine des technologies (16 millions de francs). 87 mio.fr.
- Supprimer des crédits pour les études de genre en faveur du Fonds national. 6 mio.fr.
- Réduire la recherche sectorielle. 100-150 mio.fr.
- Supprimer des pôles nationaux de recherche (PNR) et suspendre un prix Leonhard Euler pour la recherche de pointe. 40 mio.fr.
- Transférer la recherche énergétique appliquée à la CTI.
- Vérifier tous les programmes de coopération bilatéraux et multilatéraux dans les domaines de la formation et de la recherche (francophonie, Institutes for Advanced Studies, COST, etc.).

Pas de qualité sans système de formation et de recherche performant. Sans qualité, pas de performance économique. Pourtant, l'avenir de la Suisse dépend plus que jamais de cela.